Rhône-Alpes, Savoie
Aix-les-Bains
Centre historique
ancienne rue du Bain-Henri-IV

Maison, puis hôtel de voyageurs, pension Perrier, puis hôtel Chabert

Références du dossier

Numéro de dossier : IA73001389
Date de l'enquête initiale : 2005
Date(s) de rédaction : 2005
Cadre de l'étude : inventaire topographique Inventaire de la Ville d'Aix-les-Bains
Degré d'étude : repéré

Désignation

Dénomination : maison, hôtel de voyageurs
Appellation : Pension Perrier, Hôtel Chabert

Compléments de localisation

Milieu d'implantation : en ville
Références cadastrales : 1728, 323 ; 1879, D, 562

Historique

La pension Perrier est célèbre pour avoir abrité les amours de Lamartine et de Julie Charles, alias Elvire, en 1816 et 1817. Il s´agissait d´une très ancienne maison d´Aix, adossée au rempart, au sud, et construite au-dessus des ruines des thermes romains. Ces vestiges, redécouverts à la fin du XVIIIe siècle, servaient de cave, l´une des piscines étant convertie en caveau à vin. Des fouilles et des relevés furent effectués par l´ingenieur Lampoz sur ordre de l´administration centrale du département du Mont Blanc, en 1799. Cette maison fut restaurée en 1741, à l'instigation de Jeanne Chevillard de Ladhuy, veuve de noble Jean de Martinel. Elle devint propriété, en 1797, du chirurgien Pierre-François Perrier qui en transforma une partie en pension. Claude Chabert l'acheta vers 1833. L'ensemble, connu sous l´appellation d'hôtel Chabert, fut transformé en 1888, avec notamment l'exhaussement du corps principal. L´hôtel Chabert, avec le mobilier des chambres de Lamartine et d´Elvire, fut vendu aux enchères et acquis par la Ville en novembre 1920. En 1924, cette dernière fit établir un projet d'aménagement de l´aile sud pour l'accueil des sociétés musicales de passage à Aix. En 1933, l´immeuble fut cédé à l´Etat afin d´être démoli pour laisser place aux nouveaux thermes.

Période(s) principale(s) : 17e siècle, 4e quart 19e siècle
Dates : 1888 (daté par source)
Personne(s) liée(s) à l'histoire de l'oeuvre : Lamartine Alphonse de (habitant célèbre)

Description

La pension Perrier se composait de trois bâtiments à un seul étage carré, disposés en U autour d'une cour ouverte au nord. A l'arrière, elle donnait sur un vaste jardin. Un balcon-galerie, soutenu par des colonnes en pierre à chapiteau, courrait devant l'ensemble des façades sur cour. Accessible par un escalier droit en bois, il était couvert par l'avancée du toit supportée par des poteaux et comportait un garde-corps en bois découpé. Ce balcon désservait les pièces du premier étage accessibles également par un escalier intérieur, situé au centre de l'aile droite et ouvrant sur la cour par une baie libre en plein cintre. Après les travaux de 1888, la physionomie de l'ensemble est profondément modifiée. Seule subsiste la galerie à colonnes du rez-de-chaussée. Le corps principal compte désormais deux étages carrés sur la hauteur desquelles la façade est avancée au droit du balcon-galerie, permettant ainsi, entre l'ancienne et la nouvelle façade, l'aménagement d'un couloir de circulation desservant les chambres. Dans l'aile droite, couverte d'un toit à croupe pour dégager le nouvel étage du corps principal, la galerie est fermée par une verrière sur la hauteur de l'étage carré pour l'aménagement d'une

grande salle, vraisemblablement une salle à manger. L'aile gauche conserve un seul étage, cependant l'escalier d'accès au balcon-galerie, désormais couvert d'un vaste auvent soutenu par des poteaux métalliques, est perpendiculaire et en pierre.

Eléments descriptifs

Matériau(x) du gros-oeuvre, mise en oeuvre et revêtement : calcaire ; enduit ; moellon
Matériau(x) de couverture : tuile plate
Étage(s) ou vaisseau(x) : sous-sol, rez-de-chaussée, 2 étages carrés, étage de comble
Élévations extérieures : élévation à travées
Type(s) de couverture : toit à longs pans ; croupe
Escaliers : escalier intérieur : escalier droit, en maçonnerie ; escalier de distribution extérieur : escalier droit, en charpente

Typologies et état de conservation

État de conservation : détruit

Statut, intérêt et protection

Statut de la propriété : propriété de l'Etat

Références documentaires

Documents d'archive

- **AD Savoie. 6 E 13543. Minute de maître Perret, notaire. Prix-fait donné au charpentier François**
  AD Savoie. 6 E 13543. Minute de maître Perret, notaire. **Prix-fait donné au charpentier François Bachelard pour la restauration de la maison de demoiselle Jeanne Chevillard de Ladhui, veuve de noble Jean Martinel**, 1741

- **AD Savoie. 6 E 14993. Minutes de maître Vignet, notaire. Acte d´état des devis estimatifs des**
  AD Savoie. 6 E 14993. Minutes de maître Vignet, notaire. **Acte d´état des devis estimatifs des réparations à faire aux maison, grange et bâtiments de Noble Pierre Marie de Martinel**, 10 novembre 1777

- **AC Aix-les-Bains : 1 O 186, n° 19. Autorisations de voirie. Autorisation accordée à l´entreprise**
  AC Aix-les-Bains : 1 O 186, n° 19. Autorisations de voirie. **Autorisation accordée à l´entreprise Bonna pour le compte de M. Normant pour exhausser et restaurer son immeuble, rue du Bains Henri IV**, 8 mars 1888

- **AC Aix-les-Bains. 1 O 192, n° 2. Autorisation de voirie accordée à F. Carjat pour ajouter au titre**
  AC Aix-les-Bains. 1 O 192, n° 2. **Autorisation de voirie accordée à F. Carjat pour ajouter au titre "Pension Chabert", celui de "Hôtel Cosmopolitain" qui restera sa propriété**, 14 janvier 1893

- **AC Aix-les-Bains. 1 O 198, n° 47. Autorisation de voirie accordée à Mr Everard, maître d'hôtel pour**
  AC Aix-les-Bains. 1 O 198, n° 47. **Autorisation de voirie accordée à Mr Everard, maître d'hôtel pour placer l'enseigne suivante sur la façade nord de son hôtel : Pension Chabert - Hôtel des Bains Romains**, 3 mai 1899

- **AC Aix-les-Bains : 3 T 11. Achat de la propriété Chabert, 1927**
  AC Aix-les-Bains : 3 T 11. **Achat de la propriété Chabert**, 1927

Documents figurés

- **Coupe et nivellement des anciens bains de vapeur existans à Aix sous la maison Martinel / Lampoz et Coupe et nivellement des anciens bains de vapeur existans à Aix sous la maison Martinel** / Lampoz et Massotti (ingenieurs). Aix-les-Bains, [Fin 18e siècle]. Ech. inconnue. 1 plan ; 12 x 25 cm (AC Aix-les-Bains : FAC4LD)

- **Etablissement thermal d'Aix-les-Bains. Maison de Lamartine. 61 / [Roger Pétriaux], architecte**
  Etablissement thermal d'Aix-les-Bains. Maison de Lamartine. 61 / [Roger Pétriaux], architecte départemental. Chambéry, 8 janvier 1932. Ech. 1 : 100. 1 tirage de plan ; 49 x 45,4 cm. (AH Thermes nationaux)

- **Pension Chabert où sont les bains romains / [Marie Despine]. Aix-les-Bains, [fin XIXe siècle]. 1**
  Pension Chabert où sont les bains romains / [Marie Despine]. Aix-les-Bains, [fin XIXe siècle]. 1 dess : crayon, lavis ; 10 x 14 cm. (AC Aix-les-Bains : 15 Fi 1264)

- **Aix-les-Bains. Pension Chabert. Bergerat propriétaire. Aix-les-Bains, 1909. 1 carte postale : noir**
  Aix-les-Bains. Pension Chabert. Bergerat propriétaire. Aix-les-Bains, 1909. 1 carte postale : noir et blanc ; 9 x 13 cm (AC Aix-les-Bains : cp 57_47)

- **258 - Aix-les-Bains. Musée Lamartine. Paris : L.L., [Début XXe siècle]. 1 carte postale : noir et**
  258 - Aix-les-Bains. Musée Lamartine. Paris : L.L., [Début XXe siècle]. 1 carte postale : noir et blanc ; 9 x 13 cm. (AC Aix-les-Bains : cp 57_52)

- **1128 - Aix-les-Bains. Pension du docteur Perrier où séjournèrent Lamartine et Elvire en 1816**
  1128 - Aix-les-Bains. Pension du docteur Perrier où séjournèrent Lamartine et Elvire en 1816 (d´après une aquarelle de F. W Marilz, 1823). Aix-les-Bains, [192?]. 1 carte postale : noir et blanc ; 9 x 13 cm (AC Aix-les-Bains : cp 57_48)

Bibliographie

- **ESNAULT, J.-F. Aix-les-Bains ou la mémoire des pierres. 1982.**
  ESNAULT, Jean-François. **Aix-les-Bains ou la mémoire des pierres**. Paris : 1982. 250 p. multigr. : ill. ; 29,5 cm
  p. 86-89

Annexe 1

ANNEXE 1
Liste des propriétaires
1728 : Noble Jean Martinel
1782 : De Martinel Pierre-Marie
1797 : Perrier Pierre-François, chirurgien
1833 : Chabert Claude
1841 : Chabert Alexandrine
1891 : Mme Coulon Albert, née Bovagnet
1911 : Coulon Stéphane-Alexandre et Joseph
1920 : Ville d´Aix-les-Bains
1933 : Etat

Annexe 2

ANNEXE 2
Extrait du devis estimatifs des réparations à faire aux maison, grange et bâtiments de Noble Pierre Marie de Martinel (AD Savoie. 6 E 14993. Minute de maître Vignet, notaire, 10 novembre 1777)
Je, Jean François fils à feu Claude Calloud, maître charpentier natif et habitant de la présente paroisse je vous dis et rapporte ensuitte du serment que j´ay pretté entre vos mains, et de la visite que j´ay faitte en votre présence et assistance et des susnommés, et du toisé que j´ay aussi fais des différentes réparations que j´ay observée et reconnues indispensables a la présente maison et dépendance d´icelle.

Que la grande porte d´entrée de la cour visant sur la place publique est en sapin doublée, à moitié usée, fermant à trois clefs, compris la loctière, avec un valet de fer, et garnie de ses serrures, ferrures et clefs nécessaires et a laquelle j´ay observé qu´i manque bon marteau de fer en dehors.
Le couvert du dessus de la dite porte est en pavillon couvert en tuiles, dont la charpente est en bois dur et en bon état, mais il faut tout le repasser et pour ce il faudra un chevron, une douzaine de litteaux, pour remplacer ceux qui sont usés et pourris, huit corniers, une centaine de tuiles aussi pour remplacer celles qui se trouvent cassées, fusées et hors d´usage, une planche pour refaire les bords d´iceluy, ce que j´estime compris la main d´oeuvre, clous et autre huit livres.
Il convient pour empêcher que l´eau du stilicide dudit couvert des pans des levant et couchant d´iceluy ne pourrisse le mur de clôture de la dite cour, d´y mettre un chenaux de fer blanc de chaque côté pour recevoir ladite eau, et l´écarter dudit mur ce que j´estime rendu posé à sept livres.
La porte d´entrée de l´écurie qui est un appartement placée au fond de la cour a la droit en entrant, sur lequel est la foiniere, et séparés de la maison est de sappin doublée et en deux pièces dont celle du dessous est entièrement hors d´usage, y manquant même deux eparres, il faut absolument la refaire à neuf, et toutte d´une seule pièce pour plus de sûreté, et la quelle dite porte faittes d´une seule pièce en sapin bien doublée j´estime rendu posée en se servant des vieilles serrures et ferrures qui s´y trouvent huit livres.
A la façade levant du dit écurie il se trouve une fenêtre visant dans la dite cour de trois pieds d´hauteur sur deux pieds de largeur, a laquelle il n´y a ni dormant, ni châssis, ni vestiges d´y en avoir eu, et dont la fermeture soit venteau est en sapin doublé pourri, et hors d´usage. Il faut refaire à neuf ce que j´estime rendu posé en se servant des éparres et ferrures qui s´y trouvent quatre livres.
Il convient aussi d´y faire un châssis en sapin avec son dormant en noyer, ce que j´estime rendu, fait et parfait, rendu placé compris les ferrures nécessaires quatre livres.
A la façade de bize dudit écurie il s´y trouve aussi une fenêtre visant sur le bain royal de deux pieds d´hauteur sur un pied et demi de largeur, a laquelle il n´y a ni châssis, ni dorman, ni fermeture, ni vestiges d´y en avoir eu, il est indispensable d´y faire un dormant, un châssis, et un venteau aussi doublé comme le précédent, ce que j´estime compris les gonts, eparres, verroux, et ferrures nécessaires, la somme de huit et dix sols.
La dite écurie est garnie de crèche en bois dur en deux pièces, dans toutes l´étendue de son mur du couchant, avec un boisage en sapin attaché audit mur, lequel boisage est entièrement fusé et hors d´usage, il faut le refaire et pour ce il faut douze planches, que j´estime sept livres, sans attellier [-].
Le plancher de la dite écurie, ce qui sert de sous pied à la foinière, qui est au dessus est simple, et auquel il se trouver différentes brèches et qu´il faut faire réparer, et tant pour ce que pour changer partie des planches qui sont totalement fusées il faut deux douzaines de planches, que j´estime quatorze livres, sans attellier.
Il faudra aussi y changer deux des poutons dudit plancher, qui sont aussi tout fusés et hors d´usage et pour ce il faut deux autre [tra] en sapin de seize pieds de long, sur sept pouces d´hauteur, et six pouces de largeur, que j´estime cinq livres.
Le fond de la crèche du dit écurie, qui est un platteau de chêne étant aussi entièrement hors d´usage il faut en mettre des neufs aussi en chêne ce que j´estime douze livres.
Pour les dites réparations parties spécifiées par les quatre articles ci-dessus il faut un demi millier de cloux batards, que j´estime trois livres et dix sols. Et pour la main d´oeuvre d´icelle je l´estime vint livres.
La porte d´entrée de la foinière est au dessus de la porte d´entrée de la dite écurie, en simple en sapin avec deux mauvais fourrons, fermant a la clef, avec un verroux, ce supportée par deux mauvaises eparres, et laquelle dite porte est plus de moitié usée, les montants, sol, et couverture d´icelle sont en bois dur, et il n´y a point d´escalier pour y monter l´on se sert d´une échelle.
Il faut aussi faire mettre un cheneau de fer blanc à l´angle de bize au couvert dudit écurie pour empêcher que l´eau du stilicide d´iceluy qui tombe aussi sur le mur de clôture de la cour ne la pourrisse, et n´entraîne par ce moyen la chutte dudit mur et pour ce il faut cinq pied de chenau que j´estime rendu placé cinq livres.
De là, étant entré dans la cuisine de la maison j´ay observé et reconnu que la fermeture de la porte d´icelle qui est en noyer a quatre panneaux est en bon état garnie de sa serrure, clef, locteau, et de deux eparrres a quarré d´hirondelles.
Qu´il faut refaire à neuf tout le sous pied de la dite cuisine qui est en planches de sapin tout fusé et hors d´usage, et qui comportera suivant le toisé que j´en ay fais quatre toises que j´estime rendu fait tout compris, clous, soliveaux, et main d´oeuvre douze livre la toise. Ce qui arrive à quarante huit livres
[-] faut a la fenêtre qui est sur le potager de la dite cuisine quatre carreaux de vitre qui y manquent et que j´estime quatre sols et demi pièce et pour ce dix huit sols.
A gauche en entrant dans la dite cuisine il y a un cabinet voûté servant de dépense ou il se trouve quelques rayons en planches de sapin, et la fermeture de la porte d´iceluy est en sapin doublée en assez bon état garnie de ses serrures, clef, et ferrure nécessaire.
A la sale basse il ne s´y trouve aucune réparations a y faire sauf qu´il manque a la porte vitrée d´icelle quatre carreaux de vitre que j´estime sept sols et demi pièce et pour ce trente sols.
Et de la étant passé dans la chambre au devant de la sale j´aurais de même reconnu qu´il n´y avait aucune réparation a y faire présentement, mais que le sous pied d´icelle était plus de moitié usé ce qu´il manquait à la fenêtre d´icelle deux carreaux de vitre que j´estime quatre sols et demi pièce ce pour les neufs sols.

Et étant monté sur la galerie qui conduit à distribuer dans les appartements de dessus, j´ay observé et reconnu que le sous pied de la dite galerie a été refaits il n´y a pas long tems sur le sommet des degrés qui y aboutissent jusqu´à ceux qui conduisent au galetas, que par conséquent il est en bon état dans toute cette étendue, mais qu´il faut refaire à neuf le devant de la dite gallerie qui se trouve totalement usé et pourri de même que la pièce de bois dur, qui supporte le devant de la gallerie, et celle de dessus, des quels dit bois il faut aussi changer, savoir de dessous en bois dur, et ceux de dessus en sappin, de la longueur de quatre toises et deux pieds, et refaire le dit devant de galerie de la même hauteur qu´elle se trouve actuellement en planches sappin bien blanchies et in(vetues), ce que j´estime compris les susdite pièces de bois dur et en sappin des dessus et dessous de ladite parois de la même qualité que celle qui y sont présentement, et encor le premier pillier de la dite galerie qu´il faut aussi changer et mettre en bois dur de la même hauteur et épaisseur que celuy qui y est, et qui se trouve entièrement hors d´usage à dix livres la toise tout compris, main d´oeuvre et matériaux ce pour quarante deux livres et dis sols
Le sous pied de la dite galerie se trouvant entièrement pourri et hors d´usage depuis les susdits degrés qui conduisent au galetas, jusqu´à la porte des latrines, ce qui comporte cinq toises de longueur, il faut absolument le refaire à neuf en bonne planches solides de la même largeur qui se trouve actuellement, il faut aussi refaire tout le couvert en tuiles de la galerie qui conduit aux dites latrines, dont les bois sont séparés du mur, et panche du côté couchant, et la plus grosse partie entièrement hors d´usage et vermoulues.
Il faut aussi indispensablement refaire à neuf par la longueur de deux toises la parois formant le coridor tendant aux susdites latrines de la même hauteur qu´elle se trouvent actuellement en bonnes planches de sapin bien blanchies et invétues et solidement placées. Toutes les quelles dite réparations duement et solidement faite et parfaite s´estime tout compris cent et vingt livres, et dans le prix de la quelle dite estime je comprend aussi celle qu´il y aura a faire au plaphon du grenier qui est en planche de sapin, tant pour changer celle qui sont hors d´usages, que pour reclouer les autres au besoin [-] justifiées et détaillées dans lest trois derniers articles cy devant.
Dans la chambre au dessus de la cuisine, j´ay observé et reconnu que la fermeture de la porte est en assez bon état, de même que le plancher d´icelle, mais que les châssis de la fenêtre de la dite chambre, qui sont en sappin, et le cadre d´iceux qui est en noyer sont cassés et pourris, qu´il faut les refaire indispensablement à neuf, comme la dite fenêtre se trouve exposée au midi il faut aussi y faire un venteaux en dehors pour empêcher que la pluye étant poussée par le vent ne pourrisse pas les dite châssis et ne pénètre pas dans la chambre, ce que j´estime faisant les dit châssis et venteau en sappin, et le dit cadre en noyer, tout compris tant ferrure, gonts, qu´autre, dix livres.
Et étant ensuitte passé dans la chambre qui est au dessus de la sale basse, j´ay observé et reconnu que la porte d´entrée d´icelle est aussi en assez bon état, mais qu´il faut changer la serrure qui se trouve absoluement hors d´usage, ce que j´estime quatre livres rendue posée avec la clef. Aux fenêtres de la dite chambre qui sont vitrées, il manque dit carreau de vitres, que j´estime à raison de quatre sols et demi le carreau deux livres et cinq sols.
Au plancher de la dite chambre, il faut changer deux poutres de vint deux pieds de long, de dix pouces d´hauteur sur huict pouces de largeur pour les rendre uniformes aux autres poutres du dit plancher. Il faut aussi la chevreture qui se trouve sur l´une des fenêtres de la dite chambre, qui est aussi bien que les dites poutres entièrement fusée et vermoulue et pour ce il en faudra mettre une autre de cinq pieds de long, ce comme pour changer les dits deux poutres l´on sera obligé de défaire le dit plancher qui se trouve apendu sur l´un d´eux, et de refaire, il faudra encor y changer trois douzaines de planches. Celles qui y sont ne pouvant plus reservir ni supporter les clous, dès qu´elles auront été déplacées. Et comme il se trouve au sous pied de la dite chambre plusieurs trous en différents endroits d´iceluy, qu´il faut absolument boucher, et pour ce il faudra demi douzaine de planches. Le tous quoy j´estime tout compris, clous et main d´oeuvre, soixante six livres.
J´aurais encor observé et reconnu que les deux portes qui de la dite chambre communiquent aux deux autres chambres, l´une au levant et l´autre au couchant d´icelles sont simples, a moitié usées et sans serrure ne fermant qu´avec de simples crochets.
Et étant ensuite passé a la chambre au levant de la précédente j´ay observé et reconnu que la porte d´entrée d´icelle qui se trouve au sommet du grand escalier est assez en bon état, de même que la serrure et ferrure d´icelle, et que le plancher de la dite chambre n´exige aucune réparation.
Les châssis de la fenêtre de la dite chambre vivant au midy sur le jardin sont en sapin cassés et pourris de même que leur dormant qui est en noyer. Ce que je conjecture avoir été occasionnés par des coups de vent, et l´eau de la pluye jetée avec violence contre les dits châssis et dormans d´autant qu´il n´y au aucun venteau, il faut donc indispensablement refaire les dite châssis et dormans, ce pour leur conservation, faire pour un venteau en dehors, le tout quoy j´estime rendu fait et posé savoir les dits châssis et venteau en sapin et le dit dormant soit cadre en noyer tout compris, dix livres.
Et, étant monté au galetas par un escalier en bois qui est sur la galerie à l´angle du grenier, ce à travers une jacobine nouvellement faitte, couverte en ardoises, j´aurois vériffié ce reconnue que tous les bois tant de charpente, qu´autre des couverts de la dite maison, et de celuy des dit greniers et écuries sont en bon état, de même que la couverture d´iceux, qui est en tuiles, sauf qu´il pourra manquer environ un millier et demi de tuille pour les regotoier, les remplacer celles qui se trouveront cassées et fusées, ce que j´estime compris les journées pour faire ledit rejointoïement dans toutte l´étendue des dits couverts quarante livres.

Et étant entrée dans la tour des latrines j´ay vu et reconnu qu´il faut changer tous les bois du couvert d´icelle, qui est aussi en tuilles, refaire à neuf tout le sous pied des latrines supérieures, servant de plancher aux inférieures qu´il faut aussi à neuf la fermature de la porte d´entrée des dites latrines supérieures en planche de sapin simple, qu´il faut changer un des jambages, et la couverture de la dite porte qui sont aussi entièrement hors d´usage, de même que le sous pied et celle des inférieures ce que j´estime tout compris trente livres.
Touttes lesquelles dites détériorations et réparations je puis certiffier suivant la vérification que j´en ay faitte, ne sont occasionnées et ne proviennent que par caducité et vetusté.
Et je Joseph, fils de feu Etienne Levanchy natif de la paroisse de Morzine, maitre maçon habitant audit Aix, vous dis ce rapporte ensuitte du serment que j´ay pretté entre vos mains, et de la visite et toisé que j´ay fais en votre présence, et des temoins, et en l´assistance dudit Me Gaimoz de la dite maison, et dépendances d´icelle, relativement à ma dite profession.
Qu´il faut recrépir cinq toises carrées au mur de clôture de la cour tant en dehors que dedans,qui a été délavé tant par la pluye que par le stilicide des couverts de la grande porte d´entrée de la cour, et de l´écurie, ce que j´estime à raison de quarante sols la toise ce pour ce dix livres, compris les matériaux et main d´oeuvre.
Il faut aussi recrépir en dedans de la dite cour tout le mur au levant d´icelle, qui est mitoyen avec le Sr Dubois, ce qui comportera quattre toises et demi. De recrépissage, que j´estime à raison de quarante sols la toise, et pour ce neuf livres.
Il faut recrépir le mur de face dessous la galerie en différents, et celuy au dessous les escaliers, et regarnir les poutres de la galerie ce qui produira en tout huit toises que j´estime de même tout compris quarante sols la toise, et pour ce seize livres.
Il faut boucher et regarnir différentes brèches qui se trouvent dans l´écurie, garnir la crèche dans toutte sa longueur, et les brèches que l´on sera dans le cas de faire pour changer deux poutres d´iceluy, et bien regarnir ceux que l´on mettra ce que j´estime tout compris huit livres.
Le foyer et [Codettage] de la cuisine étant entièrement hors d´usage, il faut le refaire à neuf en pierre molasse ce qui produira deux toises, que j´estime bien jointe et proprement taillée à raison de seize livres la toise, et pour ce trente deux livres.
Il faut changer le contrevent de la cheminée, qui est entièrement hors d´usage et pour ce il faudra une molasse de quatre pied d´hauteur sur trois de largeur, que j´estime rendue posée cinq livres.
Le potager qui est dans l´embrasure de la fenêtre de la dite cuisine se trouvant cassé et fendu en différents endroits il faut indispensablement le refaire, et pour ce il faut une molasse de quatre pied de long de trois pied de largeur sur huit pouces d´hauteur, ce que j´estime tout compris, et même les dessous dudit potager dix livres
Dans le cabinet voûté servant de dépense j´ay observé et reconnu que la voûte d´iceluy n´est point plattré et que celuy du mur de l´alcove qui est dans la dite cuisine est tombé, il faut plattrer la dite voûte et le dit mur ce qui comportera quatre livres de platrisage que j´estime a raison de cinquante sols la toise tout compris et pour ce dix livres.
Dans la sale basse le sous pied d´icelle est un carrelage qui se trouve dans le cas d´être refait pour la plus grosse partie des carrons d´iceluy étant fusés et cassés et je juge qu´il faut indispensablement en faire trois toises et demi a neuf, que j´estime dix livres la toise, tout compris et pour ce trente cinq livres.
Dans la chambre au levant de la dite sale il faut replâtrer deux toises tant à l´angle des levant et vent d´icelle que dans le petit cabinet qui est a bize de la dite chambre ce que j´estime tout compris à cinquante sols la toise et pour ce faire cinq livres.
Et étant passé dans le jardin j´ay observé que le mur de la façade de la dite maison du midi n´a jamais été plattré qu´il est tout dégarni et délavé et aussi il faut absolument le regarnir et replâtrer dans toutte son étendue ce qui comportera quarante toises de recrépissage que l´on devra faire en bonne chaux vive ce que j´estime à raison de quatre livres la toise et pour ce cent soixante livres.
Les murs de clôture dudit jardin ayant été faits depuis peu n´exigent aucune réparation.
Ayant six escaliers de ceux qui de la cour vont aux appartements de la dite maisons, cassés, et tout dérangés il faut les refaire a neuf en pierre de roc de quatre pied de longueur chacun, ce que j´estime rendus posées trente livres.
Il est aussi nécessaire de recrépir le mur sur la grande galerie qui distribue dans les chambres dudit appartement ce qui comportera onze toises de recrépissage que j´estime à raison de quarante sols la toise, et pour ce vint deux livres.
Il faut aussi recrépir tout le mur des deux galeries qui conduisent aux latrines et le mur qui la supporte ce dernier tant en dehors que dedans, ce qui comporte dix huit toises de recrépissage que j´estime trente six livres.
Il faut recrépir et plattrer toutte la teppe du grenier ce qui produira tris toises, que j´estime à raison de quatre livres la toise, douze livres.
Se trouvant aux murs des galetas différentes brèches qu´il faut boucher, et refaire a neuf partie de celuy visant au vent ou était anciennement une pigeonnière ce qui comportera en tout quatre toise de mur a refaire, que j´estime à raison de vint livres la toise tout compris et pour ce quatre vint livres.
Il faut aussi recrépir et regarnir tous les murs en dedans des galetas ce qui comporte dix toises que j´estime trois livres la toise, et pour ce trente livres.
Il faut aussi regarnir et recrépir tous les (cancaune) des cheminées dans touttes leur faces et étendues depuis le sous pieds du galetas ce que j´estime vint livres.

Le sous pied de la chambre au dessus de la cuisine est un carrelage qu´il faut refaire dans toutte son étendue les carrons d´iceluy étant tous dérangés et presque tous fusés, ou cassés, et pour ce il faut cinq toises et demi de carrelage, que j´estime dix livres la toise eu égard qu´il y a encore quelques carrons qui peuvent servir, ce qui arrivera à cinquante cinq livres
Dans la petite chambre attenante à la maison dudit Dubois il s´y trouve une chauffe panse dont le foyer et contre vent sont absolument hors d´usage, il faut les refaire à neuf, et pour ce il faut deux molasses de quatre pied de long sur trois pied de largeur chacune, que s´estime rendue placées cinq livres pièce et pur ce dix livres
Le sous pied de la dite chambre étant aussi un carrelage dont les carrons se trouvent de même pour la plus grosse partie fusés, cassés et déplacés, il faut le refaire ce qui comportera aussi cinq toises et demi de carrelage, que j´estime dix livres en se servant des carrons qui s´ y trouveront encor d´usage et pour ce cinquante cinq livres.
En parcourrant tous les différentes chambres et membres des dits appartements j´ay observé et reconnu qu´il fallait indispensablement reblanchir tous les murs, et grisés tous les planchers d´iceux, ce qui comportera cent et vint toises en tout, que j´estime à raison de vint sols la toise.
Et touttes des quelles dit réparations, et détériorations ne proviennent suivant la vérification que j´en ay faitte que par caducité, vétusté, et injures du tems.

Annexe 3

ANNEXE 3
La pension vue par Lamartine, (Alphonse de Lamartine.**Raphaël**, 1849. Extrait)
Louis m´avait indiqué une maison isolée et tranquille, dans le haut de la ville d´Aix où l´on recevait les malades en pension. Cette maison, tenue par un bon vieux retiré médecin et par sa femme, ne se rattachait à la ville que par un étroit sentier. Ce chemin y montant entre les ruisseaux des fontaines chaudes. Le derrière de la maison donnait sur un jardin entouré de portique de treilles. Au-delà, des prés en pente et des futaies de châtaigniers et de noyers...

Données complémentaires

F-EBE-Collectifs-Aix-les-Bains

Formulaire de données complémentaires architecture des dossiers collectifs de l'aire d'étude de la ville d'Aix-les-Bains (Immeuble ; Maison ; Hôtel de voyageurs)

Position	sur rue
Mitoyen	oui
Alignement	0
Nombre de façades sur rue	4
Nombre de corps de bâtiments	3
Fonction	pension de famille
Villégiature	1
Situation de la porte d'entrée	décentrée
Nombre d'étages	1
Entresol	0
Balcon	0
Balcon filant	1
Loggia	0
Balcon-loggia	0
Décrochement de façade	0
Matériaux du gros-oeuvre	calcaire

Matériaux des garde-corps	bois
Forme du toit	toit à 2 versants
Liaison mur-toit	avant-toit fermé
Cour	cour et jardin
Puits de lumière	0
Sas	0
Garage	0
Décor de façade	minimum
Traitement des angles d'îlots	aucun
Nombre d'escaliers	2
Escalier 1: emplacement	dans-oeuvre
Escalier 1: forme	droit
Escalier 1: situation	en milieu de bâtiment
Escalier 1: cage ouverte	ouverte
Escalier 1: nombre de volées par étage	1
Escalier 1: 1ère volée décalée	0
Escalier 1: tour d'escalier	0
Escalier 1: matériaux	pierre
Escalier 2: emplacement	extérieur
Escalier 2: forme	droit
Escalier 2: nombre de volées par étage	1
Escalier 2: 1ère volée décalée	0
Escalier 2: tour d'escalier	0
Escalier 2: matériaux	bois
Escalier en pendant	0
Immeuble faisant parti d'un ensemble	0
Cour commune	0
Entrée commune	0
Escalier commun	0
Façades en rapport	0
Traboule	0
Distribution des logements	par balcon-galerie
Datation principale	17e siècle
Datation secondaire	4e quart 19e siècle
Modifications 1	surélévation
Phase	sélectionné

Typologie	immeuble à deux corps de bâtiment en L

Illustrations

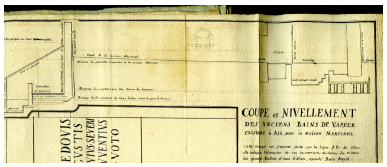

Coupe sur les fondations
Repro. François Fouger
IVR82_20067300316NUCB

La maison en 1823
Repro. François Fouger
IVR82_20067300313NUCB

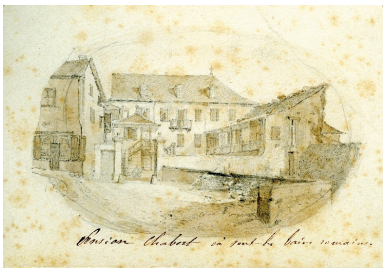

Vue d'ensemble
Repro. François Fouger
IVR82_20117300784NUCB

Vue prise du nord-ouest
Repro. François Fouger
IVR82_20067300314NUCB

Vue de la cour
Repro. François Fouger
IVR82_20067300315NUCB

Dossiers liés

Dossiers de synthèse :
Généralités (IA73001081) Aix-les-Bains
Maisons (IA73001099) Aix-les-Bains
Oeuvre(s) contenue(s) :
Oeuvre(s) en rapport :
Secteur urbain, Centre historique (IA73001135) Rhône-Alpes, Savoie, Aix-les-Bains

Auteur(s) du dossier : Marie-Reine Jazé-Charvolin, Joël Lagrange
Copyright(s) : © Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel ; © Ville d'Aix-les-Bains

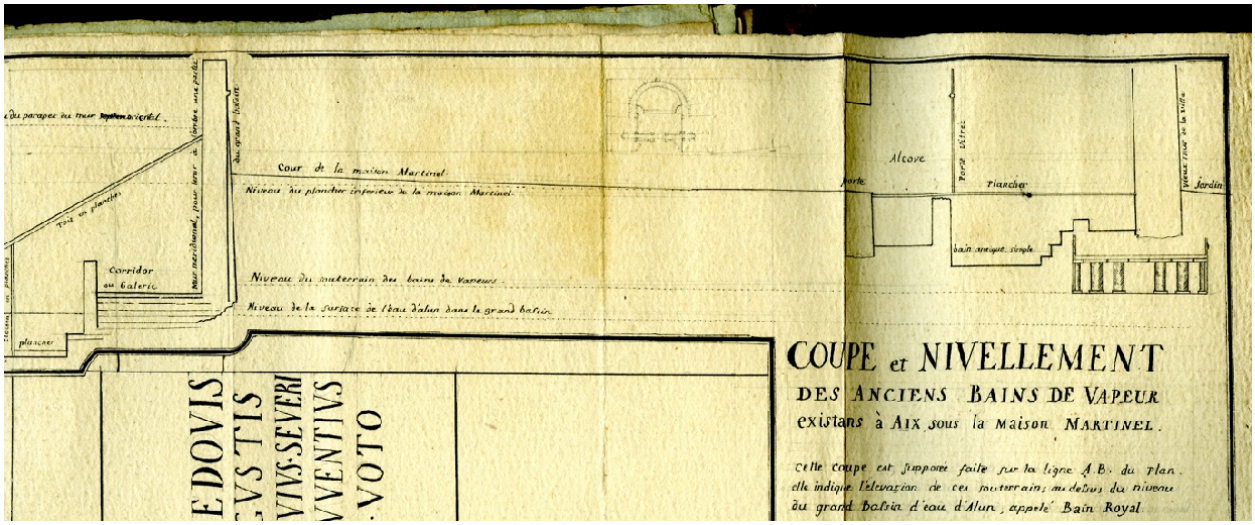

Coupe sur les fondations

Référence du document reproduit :

- **Coupe et nivellement des anciens bains de vapeur existans à Aix sous la maison Martinel / Lampoz et Coupe et nivellement des anciens bains de vapeur existans à Aix sous la maison Martinel** / Lampoz et Massotti (ingenieurs). Aix-les-Bains, [Fin 18e siècle]. Ech. inconnue. 1 plan ; 12 x 25 cm (AC Aix-les-Bains : FAC4LD)

IVR82_20067300316NUCB
Auteur de l'illustration (reproduction) : François Fouger
© Archives municipales d'Aix-les-Bains
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

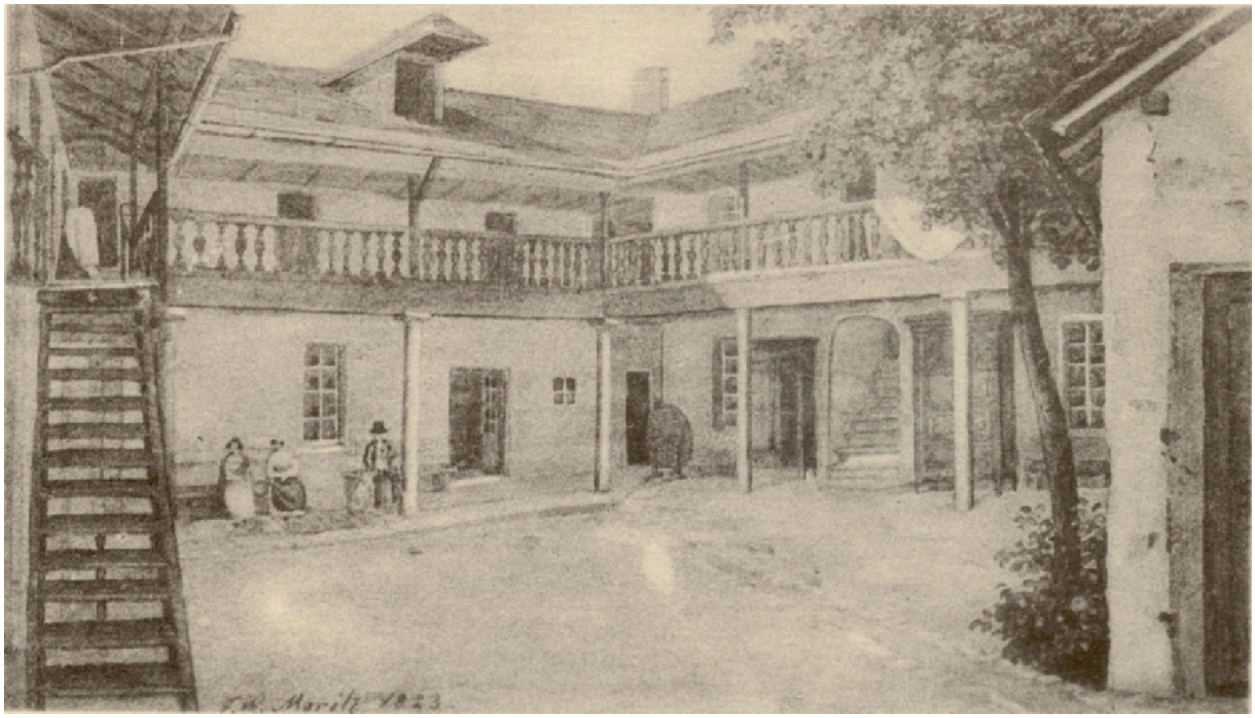

La maison en 1823

Référence du document reproduit :

- **1128 - Aix-les-Bains. Pension du docteur Perrier où séjournèrent Lamartine et Elvire en 1816**
  1128 - Aix-les-Bains. Pension du docteur Perrier où séjournèrent Lamartine et Elvire en 1816 (d´après une aquarelle de F. W Marilz, 1823). Aix-les-Bains, [192?]. 1 carte postale : noir et blanc ; 9 x 13 cm (AC Aix-les-Bains : cp 57_48)

IVR82_20067300313NUCB
Auteur de l'illustration (reproduction) : François Fouger
© Archives municipales d'Aix-les-Bains
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

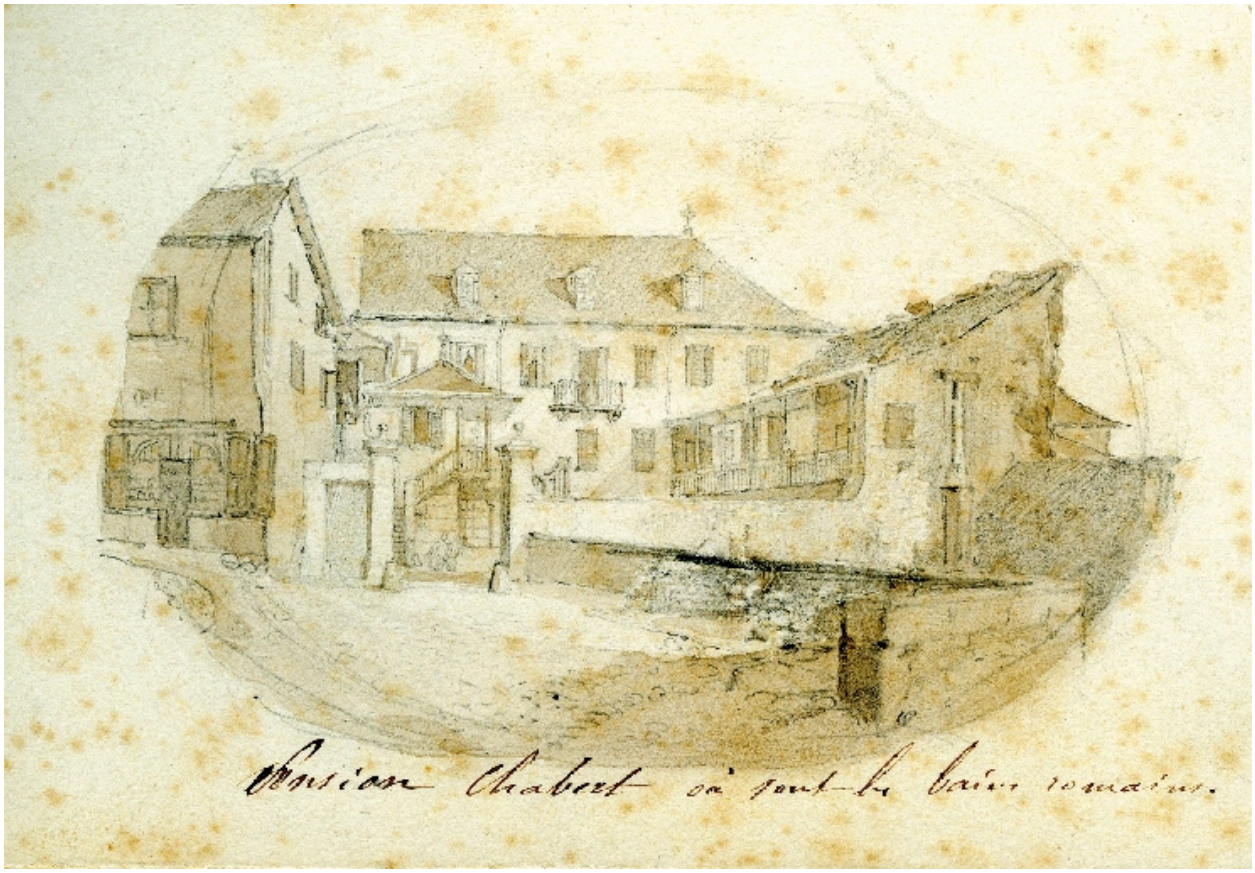

Vue d'ensemble

Référence du document reproduit :

- **Pension Chabert où sont les bains romains / [Marie Despine]. Aix-les-Bains, [fin XIXe siècle]. 1**
  Pension Chabert où sont les bains romains / [Marie Despine]. Aix-les-Bains, [fin XIXe siècle]. 1 dess : crayon, lavis ; 10 x 14 cm. (AC Aix-les-Bains : 15 Fi 1264)

IVR82_20117300784NUCB
Auteur de l'illustration (reproduction) : François Fouger
© Archives municipales d'Aix-les-Bains
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

Vue prise du nord-ouest

Référence du document reproduit :

- **Aix-les-Bains. Pension Chabert. Bergerat propriétaire. Aix-les-Bains, 1909. 1 carte postale : noir**
  Aix-les-Bains. Pension Chabert. Bergerat propriétaire. Aix-les-Bains, 1909. 1 carte postale : noir et blanc ; 9 x 13 cm (AC Aix-les-Bains : cp 57_47)

IVR82_20067300314NUCB
Auteur de l'illustration (reproduction) : François Fouger
© Archives municipales d'Aix-les-Bains
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

Vue de la cour

Référence du document reproduit :

- **258 - Aix-les-Bains. Musée Lamartine. Paris : L.L., [Début XXe siècle]. 1 carte postale : noir et**
  258 - Aix-les-Bains. Musée Lamartine. Paris : L.L., [Début XXe siècle]. 1 carte postale : noir et blanc ; 9 x 13 cm. (AC Aix-les-Bains : cp 57_52)

IVR82_20067300315NUCB
Auteur de l'illustration (reproduction) : François Fouger
© Archives municipales d'Aix-les-Bains
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation